

Extraits de revues évoquant l'action d'Antoine Mauclerc

LORIENT SOUS LOUIS XIV

de H.F. BUFFET

« Lorsque Toussaint Bazin expulsa (*de l'enclos*) en 1700 la majeure partie de la population, il la jeta sans réflexion sur la lande du Faouëdic, abandonnant au hasard le soin de régler son malheureux sort. La Compagnie (*des Indes*) ^{NDR} s'en désintéressait. La Marine, au contraire, en la personne de l'ordonnateur, pensait depuis un an déjà à créer hors de l'Enclos une véritable ville. Antoine de Mauclerc avait chargé l'ingénieur Traverse de dresser un plan de lotissement du terrain et avait écrit lui-même à Versailles pour que le Roi en fit l'acquisition, disant qu'avec le bénéfice à faire sur les parcelles on gagnerait de quoi bâtir une petite église. Louis XIV avait refusé. (...) Quand, en 1700, la population fut chassée de l'Enclos par la Compagnie des Indes-Orientales, il se groupa bientôt dans la lande du Faouëdic plus de 1.000 personnes qui ne pouvaient trouver place dans la chapelle de l'arsenal et devaient aller à Plœmeur. Comme elles n'avaient guère envie de faire une lieue et plus de mauvais chemins, elles n'entendaient jamais la messe, manquaient d'instruction religieuse et mouraient sans les sacrements. On décida donc de construire une église tréviale, où l'on célébrerait les baptêmes, les mariages et les enterrements, où un prêtre, choisi par le recteur de Plœmeur, aurait qualité de curé et prêcherait en français pour le peuple qui n'entendait rien aux prônes bretons. (...) Antoine de Mauclerc jugea prudent de commencer à bâtir, pensant que l'achèvement de l'église entraînerait la fondation de la paroisse. »

Revue maritime et coloniale, septembre 1878, février 1879
P 306 307

LORIENT ARSENAL ROYAL.

... Depuis le commencement jusqu'à la fin de cette étude, on a vu figurer le nom d'Antoine de Mauclerc ; résumons rapidement l'œuvre de cet ordonnateur. De Mauclerc, qui avait assisté à l'introduction des premiers vaisseaux du Roi dans le port de Lorient à la fin de l'année 1690', est appelé à succéder à Claude Ceberet, premier ordonnateur de Lorient, au commencement de l'année 1696; il ne borne pas son travail, sa sollicitude à administrer les affaires courantes de la marine royale; il étudie le port confié à ses soins, il en comprend les avantages, et bientôt, cette sollicitude s'étend vers l'avenir. Par les services considérables que la marine royale venait d'obtenir du port de Lorient, malgré des moyens défectueux et insuffisants, de Mauclerc entrevit ceux qu'elle en pourrait tirer le jour, qu'une illusion trompeuse lui fit croire rapprochée, où l'autorité se déciderait à consacrer, à l'obscur arsenal breton un de ces millions qui avaient été prodigués sous ses yeux sur les bords de la Charente. De là, son impatience de séparer les deux établissements de marine installés dans l'arsenal du Scorff, en transférant soit dans la rivière de Nantes, soit dans le golfe du Morbihan, à Indret, à Paimboeuf ou à Locmariaker, la Compagnie des Indes orientales (1698). Obligé de renoncer à ce projet, et, d'un autre côté, ne pouvant se résoudre à proposer d'abandonner un port dont les hommes les plus compétents comprenaient et affirmaient hautement l'utilité, de Mauclerc trouve le moyen de concilier les nécessités présentes en attendant des temps plus favorables. De concert avec l'ingénieur du Roi Traverse, il combine et il transmet à Versailles un projet d'arsenal complet, établi de telle sorte qu'il pourrait se raccorder aux édifices de la Compagnie, le jour, désormais peu éloigné, où celle-ci aurait à quitter le Scorff.

Et réparant une grave négligence de la Compagnie, de Mauclerc joint au projet d'arsenal, par imitation de ce qui avait eu lieu à Rochefort, le plan d'une ville à construire sur les terres adjacentes, c'est-à-dire, sur la lande du Faouëdic, où s'établiraient la population actuelle accumulée dans l'Enclos et les particuliers journalièrement attirés par les travaux de cette ruche humaine (1699). Le plan d'un arsenal complet répondait aux intentions ouvertement manifestées de Louis XIV ; mais la pénurie de son trésor et le mauvais vouloir du ministre Jérôme de Pontchartrain s'opposèrent à ce qu'il lui fût accordé même un commencement d'exécution. Les intelligents efforts de Mauclerc pour dégager la marine

royale du contact de la Compagnie et développer ses ressources et ses moyens d'action, demeurèrent donc infructueux; son initiative fut mieux récompensée de l'autre côté de la muraille de l'Enclos.

En l'année 1700, à la suite d'une cruelle épidémie qui décima Hennebont, Ploemeur et Lorient, un grand nombre d'habitants de l'Enclos se virent forcés, d'évacuer cet établissement ; de Mauclerc se mit à la tête des émigrants ; il fut avec eux s'établir à l'extérieur de la grande muraille, sur la lande du Faouëdic. Le mouvement considérable occasionné par l'installation de cette colonie, fit sentir la nécessité de lui procurer une organisation; il parait résulter de la correspondance ministérielle que l'inspecteur général des compagnies franches de la marine, Jean Cherouvrier des Grassières; fut le premier instigateur d'un projet d'église mais elle fournit aussi la preuve que les vues de Mauclerc à ce sujet furent plus étendues, puisque, au lieu d'une simple église succursale qui devait laisser les Lorientais sous la dépendance de Ploemeur, dépendance considérée comme gênante sous tous les rapports, il-tendit à rompre cette relation par l'érection d'une paroisse particulière qui devait, on l'a dit, procurer à Lorient un principe d'organisation municipale.

P 309

Il résulte, au contraire d'une lettre ministérielle du 10 juin 1705, qu'après la mort de Mauclerc on retomba dans la confusion des premiers moments; mais enfin, par ce qui vient d'être dit, **il convient d'attribuer à ce haut fonctionnaire l'initiative d'une transformation, d'une amélioration matérielle qui fut le prélude d'une organisation prochaine de la population lorientaise au point de vue religieux, administratif et judiciaire**, organisation dont nous aurons à entretenir le lecteur dans la troisième partie de cette étude.

Le nom d'Antoine de Mauclerc a donc acquis droit de cité à Lorient. Cependant, par un regrettable oubli, dont les exemples ne sont que trop fréquents, les édiles lorientais de 1763 supprimèrent le nom de Mauclerc que le vulgaire avait jusqu'alors donné à la rue où notre ordonnateur avait construit son habitation en 1700, pour lui substituer celui d'Étienne Perault qui, lui-même, fut éphémère, car les services rendus par ce premier maire de Lorient ne le sauvèrent pas de l'ostracisme de 1792, dont le résultat fut d'effacer tous les noms historiques portés par les rues et les places de la ville. Actuellement, l'ancienne rue de Mauclerc et Perault se nomme rue de la Mairie.